

*Le Premier Ministre*

Paris le,

■ - 2680

Monsieur le Député,

Par courrier en date du 4 mars dernier, vous avez bien voulu attirer mon attention sur les inquiétudes d'un collectif de 28 associations et fédérations nationales concernant la situation du logement en France.

Lors de la réunion du 29 janvier 2008, avec les représentants des associations, j'ai précisé sur la base des conclusions provisoires du rapport remis par le Député Étienne PINTE, une dizaine de mesures qui visent à mobiliser l'action du gouvernement sur cette question de solidarité nationale à laquelle j'attache une importance particulière.

Cette action doit être replacée dans le cadre d'une nouvelle stratégie en faveur des sans abri, du logement des plus défavorisés et d'une nouvelle méthode d'élaboration et de suivi de nos politiques publiques. Pour cela, j'ai annoncé d'abord des mesures immédiates et ensuite un plan pluriannuel 2008-2012.

J'ai récemment nommé Monsieur Alain RÉGNIER, Préfet délégué général à la coordination de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées. Il a pour mission de coordonner toutes les actions sur le terrain.

Pour mettre en œuvre ce chantier, j'ai également adressé aux Préfets une circulaire en date du 22 février 2008 pour la mise en œuvre du grand chantier prioritaire 2008-2012 pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri, leur signalant le caractère prioritaire de cette politique.

En outre, j'ai mis en place une enveloppe nouvelle de 250 M€ pour l'année 2008, qui correspond à une augmentation de 25% des crédits destinés à l'inclusion sociale.

Monsieur Jean-Yves LE DÉAUT  
Député de Meurthe-et-Moselle  
Assemblée nationale  
Palais Bourbon  
75355 PARIS CEDEX 07